

**VILLE DU BOUSCAT****EXTRAIT DU REGISTRE****DES****DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DOSSIER N°10 :**

DEMANDE DE NOUVELLE
LABELLISATION INFORMATION
JEUNESSE

Séance ordinaire du 22 Septembre 2020

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 22 septembre 2020

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 31

Absent : 0

Excusés : 4

Présents : Patrick BOBET, Fabienne DUMAS, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Daniel BALLA, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Sarah DEHAIL, Damien ROUSSEAU, Janine ZUROWSKI, Didier PAULY, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Valérie BARLOIS – LEROUX (à Françoise COSSECQ), Michel MENJUCQ (à Maël FETOUH), Bruno QUERE (à Violette LABARCHEDE), Géraldine AUDEBERT (à Alain MARC)

Absent :

Secrétaire : Marie E. DA ROCHA

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2020

DOSSIER N° 10 : DEMANDE DE NOUVELLE LABELLISATION INFORMATION JEUNESSE

RAPPORTEUR : Daphné GAUSSENS

Les politiques de jeunesse ont pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie et l'accès aux droits. A ce titre, la qualité de l'information qui leur est délivrée revêt une importance capitale. L'information des jeunes, destinée prioritairement aux 12 -25 ans, s'inscrit dans les attributions relevant du Ministère en charge de la jeunesse. L'Article 54 de la loi « Égalité et Citoyenneté » apporte une reconnaissance législative à l'Information Jeunesse.

Le travail de l'Information Jeunesse est généraliste. Il couvre tous les sujets qui intéressent les jeunes dans leur vie quotidienne suivant plusieurs modalités : Orientation / Études ; Métiers et formations ; Emploi – Jobs – Stages ; Alternance ; Formation continue ; Logement – Santé- Vie pratique ; Initiatives et projets ; Loisirs- Vacances – Sports ; Partir en Europe et à l'étranger ; Venir en France.

Pour la période 2010 – 2020, Le Bouscat avait obtenu le label « Information Jeunesse » pour la structure municipale d'accueil des 12- 25 ans, ce qui conférait au service l'appellation « Bureau information jeunesse ». Ce Label est une marque de qualité accordée par l'État à une structure d'information des jeunes. La Ville souhaitant bénéficier à nouveau du label « Information Jeunesse » et maintenir ainsi l'offre de service du BIJ, il est donc proposé de déposer une demande de labellisation auprès de la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) pour la période 2020 – 2023.

Cette nouvelle labellisation permettra de mettre en avant la démarche qualité et l'efficacité du travail que la structure effectue au quotidien en direction du public 12-25 ans et d'accéder à des contreparties qui sont mises en place et financées par l'Etat, telles que :

- L'utilisation du logo « Information Jeunesse »,
- La participation aux actions locales ou nationales du réseau Information Jeunesse,
- La formation des personnels au respect des normes attestées par le label,
- L'animation nationale du réseau organisée par l'UNIJ,
- L'utilisation des outils élaborés par le CIDJ et les CRIJ,
- L'utilisation de l'application « boussole des droits ».

VU le Code général des collectivités territoriales

Considérant l'obligation pour le Bureau information jeunesse d'obtenir en 2020 une nouvelle labellisation Information Jeunesse,

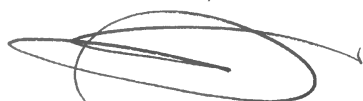
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :
35 voix POUR,

Article 1 : Autorise Monsieur le Maire à solliciter cette nouvelle labellisation auprès de la DRJSCS,

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents utiles dans le cadre de ce dossier.

Fait et délibéré le 22 Septembre 2020

LE MAIRE,



Patrick BOBET

